

LES OBJECTIFS DE L'ÉDUCATION COOPÉRATIVE

Eduquer activement aux valeurs et aux principes d'une citoyenneté démocratique et solidaire c'est développer la participation des élèves et **mettre au cœur de l'école l'éthique de la solidarité.**

La construction de l'identité, de l'estime de soi et des autres. Un objectif ambivalent

Le citoyen vit et agit avec les autres, mais il est également un individu unique, construit à la fois par les éléments culturels de son groupe social d'appartenance et par les données de sa singularité biologique et de son histoire personnelle. Permettre à chaque élève de se construire comme un être à la fois unique et semblable, lui permettre de construire une image positive de ce qu'il est, lui permettre de développer l'ensemble de ses potentialités tout en découvrant l'Autre et en apprenant à le respecter, apparaissent, comme les premiers objectifs de l'éducation à la citoyenneté.

Construire l'identité c'est :

- ↳ **Favoriser l'expression de soi et la reconnaissance des autres**
 - Mettre en place des activités d'expression de ses sentiments, de ses goûts, de ses émotions
- ↳ **Construire l'estime de soi**
 - Faire émerger et valoriser les potentialités de chacun : « tous différents mais tous capables »
- ↳ **Développer le sentiment de sécurité**
- ↳ **Développer le sentiment d'appartenance**

L'appropriation des valeurs nécessaires pour « vivre ensemble » : de la déclaration à la mise en pratique

Vivre ensemble implique de partager un certain nombre de valeurs républicaines, sociales et humanistes, de manifester la volonté de les mettre en oeuvre et de les défendre. La tolérance, le respect, la solidarité, l'égalité, la liberté, le goût du travail sont quelques unes des valeurs auxquelles l'École affirme devoir donner sens en priorité.

La mise en cohérence des pratiques professionnelles, des postures des adultes, du statut des élèves... dans la classe et dans l'établissement, avec les valeurs et que l'École affirme vouloir construire, est indispensable pour donner sens à la construction d'une citoyenneté solidaire.

Vivre les valeurs c'est :

- ↳ **Expliciter son projet éducatif**
 - Affirmer et rendre explicite les principes et valeurs de référence que l'on souhaite construire
- ↳ **Rechercher la « cohérence » entre ce que l'on veut construire et ce que l'on met en place :**
 - Faire attention à sa « posture » : attitudes, réflexions...
 - Mettre en place les structures et dispositifs permettant de « vivre et apprendre ensemble » : aide, entraide, tutorat, travail de groupe
 - Développer et l'évaluer les compétences relationnelles et sociales

L'apprentissage de la démocratie participative

Etre citoyen c'est être libre et responsable c'est-à-dire être capable d'effectuer des choix individuels et d'en répondre mais c'est également participer à la vie de la « cité », décider avec d'autres, échanger, débattre, s'investir dans des actions collectives faisant passer l'intérêt particulier après l'intérêt général. Permettre au citoyen de s'affirmer comme sujet acteur d'un projet politique et social collectif sont des objectifs affirmés avec force dans les nouveaux programmes de la maternelle au lycée.

Eduquer à la démocratie participative c'est :

- ↳ **Exercer des responsabilités**
 - Attribuer des rôles sociaux aux élèves
 - Confier des responsabilités dans les associations scolaires (coopératives scolaires, associations sportives)
 - Impliquer les élèves dans les projets
- ↳ **Apprendre à débattre**
 - Instituer et ritualiser le débat
 - Réguler le débat

La construction du rapport à la loi, à la justice et au droit

Nul n'est sensé ignorer la loi mais le citoyen respecte la loi parce qu'en tant que citoyen souverain il participe à son élaboration. Faire apparaître la loi et les règles, non comme un (but) absolu, mais comme un moyen nécessaire à la vie en société est une des tâches que l'institution scolaire doit d'assumer aujourd'hui. Mais respecter la loi et les règles suppose aussi pour chacun - adulte ou jeune - non seulement de les connaître, mais aussi et surtout de pouvoir participer à leur élaboration, de pouvoir mettre en oeuvre des procédures de modification.

Construire le rapport à la justice et au droit c'est :

- ↳ **Respecter dans l'école les principes du Droit**
- ↳ **Définir l'espace de liberté et de « droit » des élèves**
- ↳ **Questionner l'arbitraire personnel de chaque enseignant et rechercher une relative cohérence éducative**
- ↳ **Différencier interdit/obligation/droit/devoir**
- ↳ **Observer les articulations droits/devoirs et sanction réparation**

La compréhension des enjeux juridiques, politiques, écologiques, économiques et sociaux : alphabétisation institutionnelle et éducation politique

La connaissance des institutions républicaines et de ses textes fondateurs, l'analyse et la compréhension des enjeux juridiques, économiques, écologiques, sociaux et politiques sont les objectifs des programmes d'éducation civique au primaire et au collège et de l'Education Civique Juridique et Sociale au lycée.

- ↳ **Eduquer au « politique » les élèves est un enjeu majeur d'une éducation citoyenne**

Documents extraits de l'ouvrage de JF VINCENT
Eduquer à la citoyenneté, Delagrave, 2006